

Gisèle Alpeyrie

DECLARATION DU GABON

(Par , Conseiller)

A l'occasion de l'Examen Périodique Universel (EPU) du Bhutan

Genève, le 30 avril 2014

Monsieur le Président,

Le Gabon salue chaleureusement la délégation du Bhutan et la remercie pour la présentation de son rapport national dans le cadre du 2^{ème} cycle de l'Examen Périodique Universel.

Mon pays se félicite de l'attachement du Bhutan à la promotion et à la protection des droits de l'homme et prend note, avec appréciation, des efforts accomplis par ce pays, depuis son dernier examen en décembre 2009, en vue de mettre en œuvre les recommandations acceptées lors du 1^{er} cycle.

Le Gabon salue l'amélioration du cadre législatif consécutive à l'adoption de plusieurs lois concernant notamment, la prévention de la violence domestique, la lutte contre la corruption et la modification du Code civil, entre autres.

Toutefois, de nombreux défis restant à relever, ma délégation voudrait formuler les recommandations suivantes au Bhutan:

- ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ;
- adhérer à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Pour terminer, le Gabon souhaite plein succès au Bhutan pour son 2^e passage à l'EPU.

Je vous remercie.